
**Éléments de parquet bruts en bois —
Caractéristiques générales**

Wood raw parquet elements — General characteristics

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4556:2023

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aab531aa-9f76-48b7-a11c-dae0bbe1b441/iso-4556-2023>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4556:2023

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aab531aa-9f76-48b7-a11c-dae0bbe1b441/iso-4556-2023>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2023

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Caractéristiques géométriques	2
5 Exigences	2
5.1 Dimensions	2
5.2 Équerrage en bout	3
5.3 Humidité	3
6 Échantillonnage	3
7 Méthodes de contrôle	4
8 Désignation	4
9 Livraison	5
9.1 Emballage	5
9.2 Humidité	5
9.3 Mesurage	5
10 Marquage	5
Bibliographie	7

ISO 4556:2023

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aab531aa-9f76-48b7-a11c-dae0bbe1b441/iso-4556-2023>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur la possibilité que certains éléments du présent document puissent faire l'objet de droits de brevet. L'ISO ne doit pas être tenue responsable de l'identification de tout ou partie de tels droits de brevet. Les détails concernant les références aux droits de brevet ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou sur la liste ISO des déclarations de brevets reçues (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 218, *Bois*.

La première édition de l'ISO 4556 résulte de la fusion de deux Normes internationales, à savoir l'ISO 3397:1977 et l'ISO 5321:1978, qu'elle annule et remplace.

Les principales modifications sont les suivantes:

- mise à jour du vocabulaire conformément à la norme ISO 5323:2019;
- clarification de certaines exigences sur le plan rédactionnel.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Le présent document vise principalement à établir la référence internationale commune des pays membres de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), en ce qui concerne les caractéristiques de fabrication, les dimensions, les tolérances, les méthodes de contrôle de la qualité et des conditions de livraison, les méthodes de mesure et de marquage des éléments de parquet bruts en bois feuillus et en bois résineux.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 4556:2023](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aab531aa-9f76-48b7-a11c-dae0bbe1b441/iso-4556-2023)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aab531aa-9f76-48b7-a11c-dae0bbe1b441/iso-4556-2023>

Éléments de parquet bruts en bois — Caractéristiques générales

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les caractéristiques de fabrication, les dimensions, les tolérances, les méthodes de contrôle de la qualité et des conditions de livraison, les méthodes de mesure et de marquage des éléments de parquet bruts en bois feuillus et en bois résineux.

NOTE La classification des éléments de parquet bruts en fonction des caractéristiques spécifiques et des défauts du bois est détaillée, pour les différentes essences de bois, dans les Normes internationales pertinentes telles que l'ISO 4561.

Le présent document est applicable aux éléments bruts destinés à la fabrication de lames pour différents types de parquet.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 2036, *Bois pour la fabrication des parquets — Symboles pour marquage selon les espèces*

ISO 5323, *Planchers en bois et parquets — Vocabulaire*

ISO 13061-1, *Propriétés physiques et mécaniques du bois — Méthodes d'essais sur petites éprouvettes de bois sans défauts — Partie 1: Détermination de la teneur en humidité en vue des essais physiques et mécaniques*

3 Termes et définitions

Aux fins du présent document, les termes et définitions de l'ISO 5323 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

3.1

élément de parquet brut

frise brute à parquet (USA, CANADA)

pièce en bois massif non finie ayant des faces planes et sensiblement parallèles ainsi qu'une section transversale rectangulaire, obtenue par sciage, et ayant les dimensions requises pour la fabrication de lames de parquet

[SOURCE: ISO 5323:2019, 3.4, modifié – De légères modifications ont été apportées à la définition (ne s'applique qu'à la version française).]

4 Caractéristiques géométriques

Les faces et les rives des éléments de parquet bruts doivent être planes et parallèles deux à deux. Les faces et les rives adjacentes doivent former des arêtes vives et parallèles entre elles.

Les arêtes des bouts doivent être perpendiculaires aux arêtes latérales des faces des éléments de parquet.

5 Exigences

5.1 Dimensions

Les tolérances pour la production d'éléments de parquet bruts en bois feuillus et en bois résineux sont indiquées dans le [Tableau 1](#) et le [Tableau 2](#).

NOTE Les dimensions des lames de plancher en bois massif selon la norme ISO 17959 sont différentes de celles qui sont données dans la présente norme.

Tableau 1 — Tolérances applicables aux éléments de parquet bruts en bois résineux

Dimensions en millimètres

	Dimensions		Surcotes de sécurité ^b
	Nominales ^a	Tolérances	
Épaisseur	25 (24)	+2 0	—
Largeur	40 à 140, par incréments de 10	+2 0	2
Longueur	250 à 850, par incréments de 50 900 à 1 400, par incréments de 100 1 500 et plus, par incréments de 300 (250)	+10 0	20

^a Dimension nominale à 20 % de teneur en humidité. Pour des teneurs en humidité plus élevées, ces dimensions doivent être augmentées.

^b En plus des majorations prévues pour les excès d'humidité.

NOTE En Amérique du Nord, les incréments sont différents car les mesures sont en pouces et non en millimètres; ils font l'objet d'un accord entre les parties intéressées.

Tableau 2 — Tolérances applicables aux éléments de parquet bruts en bois feuillus

Dimensions en millimètres

	Dimensions		Dimensions minimales à 15 % de teneur en humidité ^b	Dimensions minimales de sciage à l'état vert ^c
	Nominales	Tolérances ^a		
Épaisseur	19		19	21
	22	+2	22	24
	25	0	25	27
	26		26	28
Largeur	40 à 120, par incréments de 10	+2	42 à 122, par incréments de 10	45 à 75
		0		pour largeurs de 40 à 70 87 à 127 pour largeurs de 80 à 120
Longueur	150 à 850, par incréments de 50	+10	170 à 870 par incréments de 50	
	900 et plus, par incréments de 100	0		

^a Non comprises les tolérances de planéité et de parallélisme qui sont définies par d'autres Normes internationales relatives au classement des éléments de parquet.

^b À ces dimensions minimales est associée une surcote de sécurité de 2 mm sur la largeur et de 20 mm sur la longueur par rapport aux dimensions nominales, hors majorations prévues pour les excès d'humidité.

^c Il est nécessaire d'adapter ces dimensions en fonction de la direction de sciage et du coefficient de retrait de l'essence.

NOTE En Amérique du Nord, les incréments sont différents car les mesures sont en pouces et non en millimètres; ils font l'objet d'un accord entre les parties intéressées.

5.2 Équerrage en bout

Une pente ne dépassant pas 2 % doit être admise pour l'équerrage en bout.

5.3 Humidité

Sauf accord contraire entre les parties intéressées, la teneur en humidité des éléments de parquet bruts, à la livraison, doit être au maximum de 20 % rapporté à la masse sèche pour les essences feuillues et au maximum de 23 % rapporté à la masse sèche pour les essences résineuses.

6 Échantillonnage

Le contrôle des caractéristiques des éléments de parquet bruts doit être effectué conformément aux exigences énoncées ci-dessous, sur les différentes pièces qui constituent l'échantillon représentatif, prélevé sur le lot.

Sauf accord contraire entre les parties intéressées, un lot d'éléments de parquet bruts est un ensemble d'éléments bruts de la même essence de bois, de même épaisseur nominale et de même classe de qualité, remis en une seule fois pour contrôle.

Un échantillon doit être prélevé sur chaque lot.

L'échantillon est constitué d'un nombre d'éléments de parquet prélevés au hasard dans le lot. Le nombre d'éléments bruts dans un échantillon doit être au moins tel que spécifié au [Tableau 3](#).

Tableau 3 — Nombre d'éléments d'un échantillon

Nombre de pièces constituant le lot	Nombre de pièces constituant l'échantillon	Nombre de pièces rejetées admissible dans l'échantillon
Jusqu'à 300	35	2
de 301 à 500	50	3
de 501 à 800	75	4
de 801 à 1 300	110	6
de 1 301 à 3 200	150	8
de 3 201 à 8 000	225	11
de 8 001 à 22 000	300	14
de 22 001 à 110 000	450	20
de 110 001 à 550 000	750	31
plus de 550 000	1 500	56

Lorsque le nombre d'éléments de parquet bruts rejetés ne dépasse pas le nombre indiqué au [Tableau 3](#), le lot est accepté. Dans le cas contraire, le lot doit être rejeté, les éléments regroupés et le nouveau lot soumis à un nouveau contrôle.

7 Méthodes de contrôle

Chacun des éléments de parquet bruts constituant un échantillon doit faire l'objet d'un contrôle individuel.

Les dimensions et l'équerrage en bout des arêtes latérales des faces doivent être vérifiés à l'aide d'instruments de mesure capables d'enregistrer avec le niveau d'exactitude prescrit. Les mesures doivent être effectuées au moins en deux points.

Aucune dimension ne doit dépasser les tolérances spécifiées à [l'Article 5](#).

La planéité doit être vérifiée en plaçant l'une des faces de l'élément de parquet brut sur une surface parfaitement plane et en mesurant les écarts à l'aide d'instruments de mesure adéquats.

Les dimensions des défauts doivent être mesurées avec des instruments de mesure adéquats.

Les défauts non mesurables, ainsi que l'aspect général, doivent être appréciés à l'œil nu.

Il convient de mesurer la teneur en humidité à l'aide d'un appareil électrique.

En cas de désaccord, la teneur en humidité doit être déterminée par la méthode gravimétrique spécifiée dans l'ISO 13061-1.

8 Désignation

Les éléments de parquet bruts doivent être désignés au moyen des mentions successives suivantes:

- le symbole de l'essence de bois, conformément à l'ISO 2036;
- les dimensions (épaisseur × largeur × longueur), exprimées en millimètres;
- la classe de qualité;
- le numéro de la Norme internationale se référant à l'essence de bois concernée.